

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2017

EXTENSION DU DÉLIT D'ENTRAVE À L'IVG - (N° 4400)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 29

présenté par
M. Gosselin

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 5, supprimer les mots :

« des pressions morales et psychologiques, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Aucune définition claire des « pressions morales et psychologiques » évoquées dans ce texte n'étant établie, il convient, pour que le juge puisse déterminer clairement la nature des faits et, le cas échéant, les condamner, de ne conserver que des termes dont la définition est claire et objective.